

La Messagerie de l'Espace Médecin

Communiquez facilement avec l'Ordre et obtenez rapidement les informations dont vous avez besoin, en toute sécurité.



Les besoins d'échanges numériques n'ont cessé d'augmenter depuis plusieurs années et encore plus depuis la pandémie. Afin de faciliter les échanges, l'Ordre lance, au sein de votre espace médecin (<https://monespace.medecin.fr>) un service de Messagerie sécurisée pour communiquer avec votre Conseil Départemental.

3 étapes simples pour utiliser le service :

